0 70 140 210 280 m

N W E S



Légende

Zones du PLU

Nouvelles constructions

Prescriptions surfaciques

- Emplacements Réservés
- Espaces Boisés Classés
- Gabarit d'implantation
- Jardins protégés
- Jardin remarquable
- Terrains cultivés à protéger
- Cônes de vue remarquables

Prise en compte des risques feu de forêt

- Risque fort (f1)
- Risque moyen (f2)

Prise en compte des risques inondation

- Risque fort (i1)
- Risque moyen à faible (i2)

Prescriptions ponctuelles

- Bâti à protéger
- Végétal à protéger

Prescriptions linéaires

- Implantation obligatoire des façades
- Implantation obligatoire des façades avec recul possible
- Liaison piétonne à conserver
- Liaison piétonne à créer
- Alignement végétal à préserver
- Plantations à réaliser

DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE
Commune d'Eguilles

PLAN LOCAL D'URBANISME
(PLU)

PLAN DE ZONAGE

ECHELLE : 1:2 000	**4.1 - Agglomération**		
Prescription du PLU par délibération	Arrêt du projet de PLU	Approbation du PLU	
18 Décembre 2014	7 Octobre 2016	21 Mars 2017	

G2C territoires
Parc d'activité Point Rencontre
13770 VENELLES
Tél : 04 42 54 00 68

Rédacteur : Judit Rouland - Vérificateur : Mandy Albertengo - Approbateur : Véronique Coquel